

**Statement of the Chairman**

**Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions**

**12 November 2021**

**Pattern of conferences**

*(ACABQ report: A/76/506; related Secretary-General's report: A/76/80)*

Mr. Chairman,

I am pleased to introduce the Advisory Committee's report on the pattern of conferences.

The Committee considered the Secretary-General's report, A/76/80, addressing aspects of its core mandates in conference services in 2021, submitted pursuant to General Assembly resolution 75/244. From the information provided by the Secretariat, the Advisory Committee notes that no financial implications are resulting from this report.

The Committee also notes that the report of the Secretary-General does not contain the outcome of the internal reviews as requested by the General Assembly 73/270, 74/252 and 75/244. The Advisory committee was informed that ST/SGB 2021/3 on the organization of the Department for General Assembly and Conference Management (DGACM) has been issued in February 2021 and that the draft ST/SGBs on the organization of the United Nations Offices Geneva, Vienna and Nairobi, including the provisions related to local and integrated global conference management, are all being further reviewed within the Secretariat. More recently, the Under-Secretary-General for DGACM has engaged the Directors-General of these duty stations, noting that the elements of the new ST/SGBs on the organization of their Offices should be fully aligned with ST/SGB/2021/3, in ensuring integrated management of the conference services financed centrally through DGACM's section of the budget. The Advisory Committee trusts that this information will be provided in the next report of the Secretary-General on the pattern of conferences. The Committee also trusts that in terms of

the delegation of authority, clear indicators of accountability will be established in a framework with key performance indicators for the efficient use of resources and effective implementation of mandates.

As regards meetings management, the Advisory Committee was provided with information on the number of in-person, virtual, and hybrid meetings held during the period from 1 January to 31 August 2021, in all four duty stations. The Committee was further informed that the General Assembly has not adopted any resolution containing formal definitions of what constitutes official meetings, official hybrid meetings and official virtual meetings. The Advisory Committee trusts that detailed information on the number of in-person, hybrid, and virtual meetings held in 2021 and the lessons learned thereon will be provided in the context of the next report on pattern of conferences.

On cost recovery, the Advisory Committee recalls paragraph 7 of its report A/75/565 and notes that the report of the Secretary-General does not include information on the cost recovery mechanisms in all four duty stations. The Advisory Committee trusts that this information will be provided to the General Assembly at the time of its consideration of the report of the Secretary-General and will be included in the future reports of the Secretary-General on the pattern of conferences and his future programme budget proposals.

Regarding the need to improve the submission of documentation, the Advisory Committee reiterates its recommendation that the General Assembly requests the Secretary-General to fully cooperate with the Committee in order to continue improving the submission dates of reports, supplementary information and responses to the committee questions, while ensuring the quality and accuracy of the information and data provided.

As regards vacancies, the Advisory Committee expects that all vacant posts will be filled expeditiously. While noting the outreach efforts undertaken by the Secretary-General, the Advisory Committee encourages him to strengthen such efforts. The Secretary-General explains in his report that the funding of internships or the creation of paid traineeships would increase access of young professionals from less-well-represented regions to on-site practical work experience at the United Nations.

The Advisory Committee will revert to the issues of staffing and internships in the context of its consideration of the Secretary-General's report on human resources management.

Mr. Chairman,

The Secretary-General explains in the report his efforts to ensure accessibility in all four duty stations, as requested by the General Assembly in its resolution 75/244. The Advisory Committee recalls that the General Assembly urged the Secretary-General in its resolution 74/253 to implement all 10 recommendations contained in the report of the Joint Inspection Unit (JIU/REP/2018/6), including recommendation 6, that the executive heads of United Nations system organizations should, by December 2021, provide the option for remote participation in all meetings and conferences that they organize, with no prejudice to the efforts to make attendance at meetings and conferences accessible to persons with disabilities.

The Advisory Committee acknowledges the continuous efforts of the Secretary-General regarding accessibility, recalls its previous comments and recommendations on accessibility (see also A/75/565, para. 18, A/74/538, para. 25, A/74/7, paras. I.67–I.68, and A/73/458, paras. 20–21) and encourages the Secretary-General to continue his efforts to ensure accessibility of all individuals.

Thank you, Mr. Chairman.

**Déclaration du Président**

**Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires**

**Le 12 novembre 2021**

**Plan des conférences**

*(Rapport du Comité consultatif : A/76/506 ; rapport correspondant  
du Secrétaire général : A/76/80)*

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de présenter le rapport du Comité consultatif sur le plan des conférences.

Le Comité a examiné le rapport du Secrétaire général publié sous la cote A/76/80, qui porte sur certains aspects des principales tâches du Comité en matière de services de conférence pour 2021 et qui a été présenté en application de la résolution 75/244 de l'Assemblée générale. Le Comité consultatif note que, d'après les informations fournies par le Secrétariat, le rapport n'aura pas d'incidences financières.

Le Comité note également que le rapport du Secrétaire général ne contient pas les résultats des évaluations internes demandées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 73/270, 74/252 et 75/244. Le Comité consultatif a été informé que la circulaire ST/SGB/2021/3 sur l'organisation du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences avait été publiée en février 2021 et que les projets de circulaire sur l'organisation des offices des Nations Unies à Genève, Vienne et Nairobi, y compris leurs dispositions relatives à la gestion intégrée des services de conférence à l'échelle locale et mondiale, étaient en cours d'examen par le Secrétariat. Plus récemment, le Secrétaire général adjoint chargé du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences a pris contact avec les Directeurs généraux de ces centres de conférence, notant que les nouvelles circulaires sur l'organisation des offices devraient être pleinement alignées sur la circulaire ST/SGB/2021/3 s'agissant de la

gestion intégrée des services de conférence financés centralement par le budget du Département. Le Comité consultatif compte que ces informations figureront dans le prochain rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences. Il compte aussi qu'en ce qui concerne la délégation de pouvoirs, des indicateurs de responsabilité clairement définis trouveront place dans un ensemble d'indicateurs clefs de performance, qui guidera l'utilisation des ressources et l'exécution des mandats dans un souci d'efficacité.

En ce qui concerne la gestion des réunions, le Comité consultatif a reçu des informations sur le nombre de réunions en personne, virtuelles et hybrides tenues du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2021 dans les quatre centres de conférence. Il a de plus été informé que l'Assemblée générale n'avait adopté aucune résolution contenant une définition officielle de ce qui constituait une réunion officielle, une réunion hybride officielle ou une réunion virtuelle officielle. Le Comité consultatif compte que des informations détaillées sur le nombre de réunions en personne, hybrides et virtuelles organisées en 2021 et sur les enseignements tirés de ces réunions figureront dans le prochain rapport sur le plan des conférences.

Pour ce qui est du recouvrement des coûts, le Comité consultatif rappelle le paragraphe 7 de son rapport A/75/565 et note que le rapport du Secrétaire général ne contient pas d'informations sur les mécanismes de recouvrement des coûts dans les quatre centres de conférence. Le Comité consultatif compte que ces renseignements seront communiqués à l'Assemblée générale lorsque celle-ci examinera le rapport du Secrétaire général et qu'ils figureront dans les futurs rapports du Secrétaire général sur le plan des conférences et dans les prochains projets de budget-programme.

Pour ce qui est d'améliorer les modalités de soumission de la documentation, le Comité consultatif réitère sa recommandation tendant à ce que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de coopérer pleinement avec lui afin de continuer d'améliorer le respect des dates de soumission des rapports, des compléments d'information et des réponses à ses questions et de veiller ce faisant à ce que les informations et les données fournies soient de bonne qualité et dénuées d'erreurs.

S'agissant des vacances de poste, le Comité consultatif compte que tous les postes vacants seront pourvus dans les meilleurs délais. Le Comité consultatif prend note des

efforts de sensibilisation entrepris par le Secrétaire général et l'encouragement à renforcer ces activités. Le Secrétaire général a expliqué dans son rapport que le financement de stages ou la mise en place de stages de formation rémunérés permettraient à davantage de jeunes professionnels issus de régions moins bien représentées d'acquérir une expérience professionnelle pratique, sur place, à l'ONU.

Le Comité reviendra sur la question des effectifs et des stages quand il examinera le rapport du Secrétaire général sur la gestion des ressources humaines.

Monsieur le Président,

Le Secrétaire général a décrit dans son rapport les efforts qu'il avait déployés pour garantir l'accessibilité dans les quatre centres de conférence, comme l'a demandé l'Assemblée générale dans sa résolution 75/244. Le Comité rappelle que dans sa résolution 74/253, l'Assemblée générale a prié instamment le Secrétaire général d'appliquer les 10 recommandations énoncées dans le rapport du Corps commun d'inspection (JIU/REP/2018/6), y compris la recommandation 6, selon laquelle les chefs de secrétariat des entités du système des Nations Unies devraient, d'ici à décembre 2021, offrir la possibilité de participer à distance à toutes les réunions et conférences qu'ils organisent, sans préjudice des efforts visant à rendre la participation aux réunions et conférences accessible aux personnes handicapées.

Le Comité consultatif prend acte des efforts que continue de faire le Secrétaire général en matière d'accessibilité, rappelle ses observations et recommandations antérieures sur la question (voir également A/75/565 par. 18, A/74/538 par. 25, A/74/7 par. I.67 et I.68 et A/73/458 par. 20 et 21) et encourage le Secrétaire général à poursuivre ses efforts pour garantir l'accessibilité pour toutes et tous.

Monsieur le Président, je vous remercie.